



Le 6 septembre 2017

Aux parents des élèves

Objet : Soirée du jeudi 14 septembre 2017 :

- *Convocation à l'assemblée générale des parents*
- *Convocation à la première rencontre de parents/enseignants*

*Madame,
Monsieur,*

L'outil de représentation et de participation des parents au sein de l'école est le Conseil d'établissement.

Ce Conseil est formé de cinq (5) parents, trois (3) enseignants, une personne du soutien, une personne du service de garde et de membres de la communauté si désiré. Depuis sa création, le Conseil a assumé son rôle à travers l'étude de nombreux dossiers et l'adoption de plusieurs résolutions.

*Vous êtes donc convoqués à participer à l'assemblée générale des parents de l'école le **14 septembre 2017 de 18h30 à 19h15**. Il y aura consultation pour l'ajout d'un membre enseignant et d'un membre parent en lien avec l'ajout de quatre groupes au préscolaire. Nous procéderons ensuite à l'élection de deux (2) membres parents pour un mandat de deux ans et un (1) membre parent pour un mandat d'un an, le cas échéant.*

*Dans un deuxième temps, à **19h15**, les parents seront invités à monter en classe pour rencontrer l'enseignante de leur enfant. Lors de cette rencontre, l'enseignante vous expliquera son mode de fonctionnement ainsi que les attentes du programme d'études du niveau de votre enfant.*

18h30 *Assemblée générale des parents au gymnase - entrée : porte 1*
19h15 *Rencontre parents/enseignants en classe - entrée : porte 2 (cour d'école)*

Verso

Assemblée générale des parents - École Saint-Louis (L'Assomption)

Date : Jeudi 14 septembre 2017
Heure : 18 h 30
Endroit : Gymnase

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée et présentation des membres élus
- 2- Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2016
- 5- Dépôt du Rapport annuel du Conseil d'établissement 2016-2017
- 6- Rôles et mandats
 - a) Conseil d'établissement
 - b) Organisme de Participation des Parents (OPP)
 - c) Représentant au comité de parents et substitut
- 7- Procédures d'élection pour le Conseil d'établissement
- 8 - Consultation pour l'ajout d'un membre enseignant et d'un membre parent
- 9- Détermination du nombre de substitut
- 10- Élection de trois membres au Conseil d'établissement
- 11 - Élection des substituts, le cas échéant
- 12- Élection du représentant au comité de parents
- 13- Élection d'un substitut au comité de parents
- 14- Décision de former ou non un organisme de Participation des Parents (OPP)
- 15- Divers
- 16- Levée de l'assemblée

Le président,

Mathieu Lagacé

Le directeur,

Éric Riopel